

**Ollainville****DELIBERATION**
N° CM 33/049/2024

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 14 mai 2024 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mai, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 7 mai 2024, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ, M. Thierry FAVOCCIA, Adjoint au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, M. Thierry DELCUPE, Mme Sophie Anne PÉAN, Mme Christine ROUSSET, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Adeline CLOGENSON, M. Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, Mme Sylvie MARCHAND, M. Laurent MEUNIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Olivier MALECAMP qui donne procuration à M. Thierry DELCUPE, M. Nicolas FOUQUE qui donne procuration à M. Nicolas PIOT, Mme Marie-Christine HARISLUR qui donne procuration à M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-France DELANZY qui donne procuration à Mme Sophie Anne PÉAN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme France NOIROT

- **Dénomination d'un espace public : Parc de la Mairie**

Monsieur Nicolas PIOT, Conseiller Municipal délégué, rappelle que la Mairie occupe une ancienne bâtisse ollainvilloise dite "Villa de la Tourelle".

Sur proposition de Monsieur Pierre DODOZ, Maire d'Ollainville, elle a été acquise, avec son parc, en 2006 par la Commune, puis restaurée pour devenir la Mairie actuelle, inaugurée le 29 mai 2010. Le parc, parcelle cadastrée section AH n°12 d'une superficie de 4 760 m², a également été entièrement redessiné et ouvert au public.

Afin de rendre hommage à Monsieur Pierre DODOZ et de saluer son action durant ses quatre mandats successifs, de 1994 à 2014, en tant que Maire, Monsieur PIOT propose de dénommer le Parc de la Mairie « Parc Pierre DODOZ » et soumet la proposition aux conseillers. Il précise que l'accord de la famille de Monsieur DODOZ a été obtenu.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS (3 abstentions : M. Joly, Mme Marchand, M. Meunier)

REÇU EN PREFECTURE

le 17/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219104619-20240514-CM330492024

- **Décide** de dénommer le Parc de la Mairie « Parc Pierre DODOZ ».

Le 16 mai 2024

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

GiraudEAU

